



Saint-Constant, 22 juin 2021

BULLETIN D'INFORMATION

AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Cadre financier 2022 : État des lieux

L'ARTM poursuit ses discussions avec le gouvernement du Québec concernant l'établissement du cadre financier 2022. Plusieurs scénarios budgétaires ont été étudiés et présentés pour information au Conseil de l'ARTM de juin. Ces derniers varient avec des indexations de 4% ou de 2% des tarifs usagers et des contributions municipales de base (contributions fixées sur le budget 2020 de l'ARTM en vertu de la dérogation temporaire de la Politique de financement), et avec un ajustement ou non de l'offre des services des OPTC par rapport au niveau 2019 (pré-pandémie), cet ajustement devant tenir compte de la baisse d'achalandage constatée et projetée dans les différents services pendant les prochaines années. Pour ce dernier point, la Couronne-Sud a formulé des commentaires à l'ARTM visant à préserver une équité dans les services qui seront offerts dans les différents secteurs et ce, à la lumière des efforts consentis par les différents OPTC depuis le début de la pandémie. L'ARTM prévoit réunir prochainement les membres de son Conseil concernant le cadre financier 2021-2024 et les orientations à l'égard de l'offre de services des OPTC.

Une contribution supplémentaire pour le REM pourrait être également demandée dans le budget 2022 aux municipalités utilisatrices de l'antenne Rive-Sud, ce qui nécessiterait une nouvelle dérogation à la Politique de financement. Pour plusieurs municipalités de la Couronne-Sud, la contribution projetée pour 2022 pourrait alors augmenter au-delà de 2 ou 4%, rendant ainsi caduque la notion de gel des contributions calqué sur le budget 2020.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Futur centre de données à Beauharnois

La CMM a adopté le [projet de règlement 2021-90 visant à modifier le PMAD](#) pour le rendre compatible avec l'arrivée d'un futur centre de données informatiques administré par Google dans la municipalité de Beauharnois. La multinationale américaine a confirmé son intention d'acquérir les terres agricoles détenues par Hydro-Québec à Beauharnois afin d'y construire un centre de données. Il s'agit d'un terrain totalisant 62,4 hectares dans lequel le géant informatique compte investir 735 millions de dollars CA (600 millions \$ US).

Plaines inondables et territoires à risque d'inondation

La CMM a adopté le règlement 2021-91 afin de modifier son règlement de contrôle intérimaire 2019-78 concernant les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation. Le règlement ajoute la cartographie pour les secteurs de Vaudreuil-Soulanges, de Roussillon, de Beauharnois,



Saint-Constant, 22 juin 2021

BULLETIN D'INFORMATION

de Marguerite-D'Youville, ainsi que ceux des agglomérations de Longueuil et de Montréal (partie ouest et pointe est), en plus des MRC de L'Assomption et de Deux-Montagnes. Le règlement modifiant le RCI ajoute également une cote de crue de récurrence 350 ans dans tous les secteurs couverts par la nouvelle cartographie. L'avis de la ministre sur la conformité du règlement devrait être transmis au plus tard le 31 juillet 2021.

Projet de politique métropolitaine d'habitation

La Commission du logement social a reçu un nouveau mandat visant l'élaboration d'un projet de politique métropolitaine d'habitation afin de :

- Renforcer le continuum des propositions résidentielles et la diversité de l'offre de logements en termes de typologie et de coût, et ce, dans une optique de mixité sociale;
- Proposer des orientations permettant d'assurer un arrimage optimal de la fonction résidentielle et de l'aménagement du territoire, dans une optique de développement et de redéveloppement de quartiers denses;
- Préserver et renforcer la mixité sociale notamment en assurant la pérennité et le développement de l'offre de logements sociaux et communautaires.

La Couronne-Sud est intervenue afin de repousser l'échéancier de réalisation du mandat après les élections municipales de novembre.

Commission de l'environnement : mandats sur l'urgence climatique et sur l'enfouissement des matières résiduelles

Deux rapports ont été adoptés par la Commission de l'environnement le 20 mai dernier, l'un concernant [l'urgence climatique](#) et le deuxième l'élimination des matières résiduelles.

En ce qui touche **l'élimination des matières résiduelles**, il est proposé que la CMM inclut à son PMGMR une vision à long terme afin de mettre en place un processus de transition passant de l'élimination actuelle des résidus par enfouissement dans des sites privés vers des installations publiques. Le rapport propose, notamment :

- L'implantation à long terme d'infrastructures publiques d'élimination;
 - Intégrer les secteurs ICI et CRD afin d'éviter l'établissement d'un double système d'élimination des résidus public-privé;
- L'intégration dans le PMGMR d'une vision à long terme visant à atteindre l'autonomie régionale par secteur de la CMM pour l'élimination des résidus produits sur le territoire;
- L'accroissement graduel des responsabilités municipales portant sur l'élimination;
 - Plus spécifiquement, la CMM propose, en fonction des actions prises par le gouvernement, de renforcer la desserte des ICI pour tendre, selon un échéancier réaliste, vers un plus grand contrôle de ces matières par les municipalités;
- Le développement de nouveaux modes de collaboration avec le secteur privé, incluant le modèle de société d'économie mixte, afin de développer l'économie verte.



Saint-Constant, 22 juin 2021

BULLETIN D'INFORMATION

Projet de Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2022-2031

La Commission du développement économique a approuvé en mai dernier le projet de [PMDE 2022-2031](#) pour fins de consultations. Le projet de rapport sera déposé au comité exécutif puis fera l'objet d'une consultation publique en 2022, dont les modalités n'ont pas été confirmées à ce jour.

Agora métropolitaine

La CMM a finalisé sa série de webinaires organisés dans le cadre la 4^e édition de l'Agora métropolitaine 2021. Vous pouvez regarder toutes les séances en vous connectant aux liens suivants:

- [La gestion de l'urbanisation dans le Grand Montréal](#) (19 mars)
- [Les 10 ans du PMAD : bilan, leçons et défis à relever](#) (29 mars)
- [Croissance urbaine – Contrer l'étalement urbain](#) (9 avril)
- [Mobilité et financement – Assurer le financement du transport collectif](#) (16 avril)
- [Densification intelligente et protection des milieux naturels](#) (23 avril)
- [Les défis des municipalités rurales et la protection des terres agricoles](#) (30 avril)
- [Santé, résilience et transition écologique](#) (7 mai)
- [Repenser les limites du territoire métropolitain](#) (21 mai)
- [Quel avenir pour les terrains de golf?](#) (28 mai)

Aide-mémoire de la CMM dans le cadre des rencontres régionales de la ministre des Affaires municipales sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

La Communauté métropolitaine de Montréal a fait parvenir à l'ensemble de ses membres un aide-mémoire en prévision des rencontres régionales de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à propos de la [Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires](#).